

## **Comment démarrer?**

### **Si vous êtes infirmière ou étudiant:**

Vous pouvez créer votre propre profil et accéder ensuite à la plateforme MYORCO.

Mais attention ! Ce compte ne vous donnera accès qu'au corpus de base (vidéos, photos d'instruments), mais vous ne serez pas lié à un bloc opératoire. En d'autres termes, vous ne pourrez pas bénéficier de toutes les adaptations que votre responsable de bloc opératoire aura pu apporter à MYORCO.

Vous créez votre propre profil et accédez ensuite à la plateforme MYORCO.

Pour bénéficier pleinement de MYORCO, vous avez tout intérêt à être enregistré dans un bloc opératoire spécifique. Pour ce faire, c'est le responsable de votre bloc opératoire qui doit vous envoyer une invitation à rejoindre le compte MYORCO de votre établissement.

### **Si vous êtes infirmière en chef/cadre/enseignant et voulez créer une équipe :**

#### *1. Si votre établissement a déjà un compte sur MYORCO :*

- Contactez l'administrateur MYORCO de votre établissement afin qu'il vous inscrive comme cadre de l'établissement/infirmière en chef ou enseignant.
- Vous pourrez ensuite créer votre équipe.

#### *2. Si votre établissement n'a pas encore de compte MYORCO :*

- Décidez au sein de votre établissement qui assumera le rôle de coordinateur MYORCO. Le coordinateur MYORCO peut être un administratif, cadre, responsable formation au sein de l'établissement,... Le coordinateur MYORCO peut également être le cadre/l'infirmière en chef/l'enseignant (cumul de fonction de coordinateur MYORCO et cadre/infirmière en chef/enseignant).
- Le rôle du coordinateur MYORCO est d'enregistrer l'établissement sur la plateforme MYORCO et d'y inscrire les cadres de l'établissement/infirmières en chefs ou enseignants afin que ceux-ci puissent ensuite créer une équipe sur MYORCO et ajouter/modifier du contenu. Le coordinateur d'établissement ne peut pas visualiser de vidéos, modifier ou ajouter du contenu.
- Si le coordinateur MYORCO est la même personne que le cadre/infirmière en chef/enseignant : il se connecte en tant que coordinateur et ensuite il s'inscrit lui-même en tant que cadre/infirmière en chef/enseignant (il peut utiliser la même

adresse mail). Par la suite, lorsqu'il se connecte, il devra choisir s'il désire se connecter en tant que coordinateur de l'établissement ou cadre/infirmière en chef/enseignant.

## **Comment inclure l'appliquatif MYORCO dans le développement professionnel des infirmier.ère.s ?**

### *Etape préalable pour l'infirmier.ère chef/ cadre :*

- se créer un compte MYORCO
- créer son équipe dans MYORCO
- se familiariser avec l'outil

### *Lors de l'entretien d'accueil du nouveau membre de l'équipe :*

- Expliquer le principe de l'outil MYORCO
- L'inviter à rejoindre l'équipe sur MYORCO (lui envoyer une invitation)
- L'aider à créer ses accès et à manipuler l'outil

### *Lors de l'entretien initial :*

- Discuter des compétences techniques acquises ou à développer avec le nouveau membre de l'équipe.
- Expliciter les objectifs, clarifier les attendus par rapport aux différentes techniques. Exemple : Afin de prodiguer des soins sécuritaires et de qualité au patient, voici comment nous attendons que le geste soit fait :  
...
- Si un écart de compétence est constaté par rapport à une pratique, inviter la personne à aller consulter l'outil MYORCO et la ressource spécifique. L'outil MYORCO va aider la personne à atteindre l'objectif visé en clarifiant l'objectif et les explications des vidéos.
- Se mettre d'accord sur les pratiques prioritaires sur lesquelles travailler et établir un plan de formation/de progression professionnelle.

### *Lors des entretiens de progression :*

- Débriefing par rapport aux supports consultés (vidéos, photos, ressources). Y a-t-il des questions qui persistent ? A-t-il.elle vu d'autres pratiques ? ...
- Application de la technique sur le terrain, sous la supervision d'un tuteur, suivi d'un débriefing (ce qui est acquis, ce qui est à améliorer). Faire expliciter le raisonnement de la personne. Si nécessaire revisualiser la

technique sur MYORCO en compagnie du tuteur afin de créer un échange en s'appuyant sur un support visuel.

- Nouvelle application de la technique sur le terrain, sous la supervision d'un tuteur si la pratique n'était pas encore acquise.
- Lors d'entretiens de progression ultérieurs: discuter de l'évolution des compétences techniques de l'infirmier.ère et adapter le plan de formation/ de progression professionnelle en concertation avec l'infirmier.ère, le tuteur et l'infirmier.ère chef/ cadre.